



Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public

2022

**CONFÉRENCE
DE PRESSE
DE RENTRÉE**

SNETAP-FSU

**Enseignement agricole et
maritime public**

MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 – 11h30

251 rue de Vaugirard - 75732 Paris Cedex 15



CONFÉRENCE DE PRESSE - RENTRÉE 2022

MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 – 11 h 30

SNETAP-FSU • 251 rue de Vaugirard • 75732 Paris Cedex 15 • (Métro Vaugirard - ligne 12)

DOSSIER PRESSE RENTRÉE 2022 – SNETAP-FSU

UNE RENTRÉE SOUS UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE MACRON

Alors que nous attendons dans les prochains jours les grandes lignes du budget 2023, cette rentrée 2022 est d'ores et déjà marquée par les traductions des premières salves d'annonces électorales du candidat Macron : l'annonce d'une revalorisation salariale des personnels très en deçà du rattrapage nécessaire et plus encore en regard de l'inflation en cours, et qui pour les enseignant.es sonne par contre comme une réelle volonté de remise en cause du statut, l'annonce d'une "révolution" de la voie professionnelle discutée nulle part, mais censée s'incarner dans la nomination d'une ministre déléguée sous la coupe pour partie du ministère du travail, l'accélération de la privatisation de l'école...

Le passif du premier quinquennat

Les annonces électorales pour les 5 ans à venir, ne font pas oublier la politique destructrice des 5 années passées.

C'est d'abord une attaque sans précédent des services publics avec une fragilisation des statuts des personnels, une pénurie des recrutements et une absence de politique de déprécarisation, le maintien du gel de point d'indice... dans un contexte de crise sanitaire sans précédent où la fonction publique a été fortement mobilisée.

C'est ensuite des réformes du système éducatif qui n'ont cessé de montrer leur échec : une réforme Blanquer du Baccalauréat qu'il aura fallu "réajuster" depuis sa mise en oeuvre avec la réintroduction des maths dans le tronc commun à cette rentrée et qui dans l'enseignement agricole aura notamment réduit l'offre de spécialités - une réforme de l'apprentissage qui laisse France Compétences, organisme de financement, exsangue en à peine 3 ans et qui aura vidé les CPC de leur substance - une réforme des Bac Pro et des BTSA de l'Enseignement Agricole qui devait donner plus de place à l'agro-écologie dans les programmes et qui n'aura fait que renforcer les heures non affectées celles-ci servant de fait de variable d'ajustement en période de disette budgétaire - des doubléments rehaussés et devenus indicatifs - l'absence de financement de l'accompagnement personnalisé dans les filières STAV rémunéré pour moitié en HSE - ...

Une poursuite de la dégradation des conditions d'emploi des personnels des CFA et CFPPA avec la libéralisation de l'apprentissage introduit dans la loi Pénicaud de 2018.

Les poursuites d'une crise Covid qui marque sur le long terme la population et particulièrement les plus jeunes dont la scolarité aura été fortement perturbée sans que les moyens pour les aider n'aient été renforcés.

Une accélération des conséquences du dérèglement climatique et des alertes régulières du GIEC qui n'auront jamais rencontré les réponses à la hauteur des défis malgré notamment le travail de la convention citoyenne, mise en place à grands renforts de com' par le Président lui-même et dont l'essentiel des mesures auront été enterrées par ses soins !

Des conditions de rentrée dégradées, renvoyées aux gestions locales

Le passif des suppressions de postes, des baisses de moyens et celui des réformes qui se sont accumulées ces dernières années ont abouti à un manque avéré de DGH dans les établissements, à des blocages de plafonds de recrutement et/ou à la fin de dédoublements pourtant nécessaires à la sécurité comme à la pédagogie, de dérégulations sur les fiches de service des enseignant-es... Au final, nous constatons, au prétexte de tenter d'assurer l'ensemble des faces-à-faces élèves, des atteintes inacceptables aux textes réglementaires en vigueur et aux statuts des personnels ainsi qu'une forte dégradation des conditions de travail des agents comme des conditions d'apprentissage des élèves.

Nous avons demandé au nouveau Ministre, en fin d'année scolaire, de la part de ses services, un rappel à la règle pour l'ensemble des chef-fes d'établissements, avec l'obligation du respect des textes réglementaires. Nous avons insisté sur la nécessité de financement à la hauteur des besoins pour l'ensemble des enseignements avec une remise à plat du financement des options et sur l'affectation disciplinaire de la pluridisciplinarité et le financement de la totalité de l'AP (engagement ministériel non tenu). Enfin nous avons exigé l'abandon des mixages des publics et des parcours, comme des fusions d'établissements qui sont de fausses réponses aux problèmes de moyens et de postes. Constat en cette rentrée : nous sommes loin du compte et ce sur l'ensemble de ces champs, tensions avérées dans de nombreux EPL, avec même de premiers préavis de grève déposés pour la semaine prochaine (en PACA, Occitanie...).

VOIE PROFESSIONNELLE : ANNONCE INQUIÉTANTE D'UNE NOUVELLE CONTRE-RÉFORME

L'annonce d'une réforme de la voie professionnelle avec la nomination d'une ministre déléguée à l'enseignement professionnel placée sous la double autorité du ministère du Travail et du ministère de l'Éducation Nationale, ainsi que la nomination, auprès du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, d'une conseillère de cabinet à « *la formation, l'entrepreneuriat, la transmission et l'emploi* » en lieu et place du conseiller à « *l'enseignement agricole* » est un des points de préoccupation majeurs pour le SNETAP-FSU.

Cette annonce est préoccupante car ces deux nominations montrent la volonté de réformer la voie pro dans un strict objectif d'employabilité des jeunes. La dimension émancipatrice, l'apport d'une culture commune riche et diversifiée, l'équilibre entre enseignements généraux et professionnels permettant des poursuites d'études pour toutes et tous, seraient complètement balayés.

Préoccupante encore car cette réforme se ferait sur le modèle de celle de l'apprentissage qui pourtant aujourd'hui est largement remise en cause, y compris par la Cour des comptes, en raison du lourd déficit de France Compétences (celui-ci pourrait atteindre 5,9 milliards cette année), du public qui profite de la réforme - principalement dans l'enseignement supérieur et très peu les jeunes les plus en difficultés - du nombre de ruptures de contrat d'apprentissage...

UN PLACEBO POUR SOIGNER LA CRISE DU SYSTÈME ÉDUCATIF PUBLIC

Face à une situation de crise qui s'installe dangereusement dans la durée, les annonces du Gouvernement sur l'augmentation du point d'indice de 3,5 % le 1^{er} juillet ou le début de carrière à 2000 € ne peuvent suffire à répondre aux attentes de l'ensemble des personnels.

Si le Président de la République a annoncé que plus un seul enseignant ne commencerait sa carrière à moins de 2000 € net mensuels, en réalité cette promesse est ancienne et les conditions de mise en œuvre sont très floues et en l'état inacceptables si cette revalorisation ne concerne que l'entrée de carrière. C'est bien l'ensemble des personnels de la communauté éducative qui doit être revalorisé après des décennies de pertes de pouvoir d'achat, y compris les AED / AESH ou encore les personnels des CFA / CFPPA maintenus dans une grande précarité.

De même, l'annonce d'une revalorisation en partie liée à de nouvelles tâches est purement scandaleuse car rémunérer un travail supplémentaire imposé n'est pas une revalorisation. De surcroît, cette posture entretient l'idée fautive et méprisante selon laquelle, les enseignant·es auraient du temps libre permettant qu'on leur impose ces nouvelles tâches.

Quant à la tentation d'une réponse libérale qui favoriserait le privé pour remplir des missions de service public, elle est juste déplorable et dangereuse. C'est pourtant la direction que semble vouloir poursuivre ce nouveau gouvernement avec le maintien du soutien aux projets d'école Hectar en Région Île de France, de l'école vétérinaire UniLaSalle en Région Normandie, d'écoles Être en Région Occitanie notamment ou d'Écoles de Production partout sur le territoire national ...

Pour l'ensemble de ces raisons, le SNETAP-FSU appelle les personnels à participer massivement à la journée de grèves et manifestations du 29 septembre dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : UN ENJEU FORT POUR LE SYNDICALISME DE PROGRÈS SOCIAL

Les élections professionnelles se dérouleront du 1^{er} au 8 décembre 2022 dans l'ensemble de la fonction publique. Le SNETAP-FSU, le SNUITAM-FSU, la CGT-Agri et SUD-Rural territoires ont décidé d'unir leurs forces pour ces prochaines élections en déposant des listes communes. Il s'agit d'une unité de conviction car nous partageons des valeurs communes et défendons un service public fort, porteur de justice sociale et pour une nécessaire bifurcation écologique.